

# Cérémonie des vœux 2017

**Discours de Jean-François Muguay,  
maire de La Souterraine et président de la communauté de communes,  
le 04 janvier 2017 au centre culturel Yves Furet.**

Madame la directrice de cabinet de Monsieur le préfet de la Creuse ;  
Monsieur Michel Vergnier, député de la Creuse, maire de Guéret ;  
Messieurs les sénateurs, Jean Jacques Lozach et Eric Jeansannetas ;  
Madame Geneviève Barrat, vice-présidente du conseil régional de Nouvelle Aquitaine ;  
Monsieur Eric Correia, conseiller régional, président de l'agglomération du Grand Guéret ;  
Madame Marie France Galbrun et Monsieur Etienne Lejeune, conseillers départementaux du  
canton de La Souterraine ;  
Mon Colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Creuse ;  
Mon lieutenant commandant la communauté de brigade de gendarmerie ;  
Lieutenant Lenoir représentant les sapeurs-pompiers de la Creuse ;  
Mesdames Messieurs les représentants la gendarmerie et les sapeurs-pompiers, et vous qui  
représentez les autorités civiles et militaires ;  
Mesdames messieurs des compagnies consulaires ;  
Chers collègues maires, adjoints, élus ;  
Chers collègue élus communaux, municipaux ;  
Chers collègues du conseil municipal jeunes, adolescents, du conseil des sages ;  
Mesdames Messieurs selon vos grades qualités, responsabilités, engagements, et  
représentants du monde associatif ;  
Mesdames, Messieurs, chers amis.

Chaque année, à l'occasion de cette cérémonie, je vous reçois selon un protocole amical, convivial, qui, pour la plupart d'entre vous est connu comme une tradition sur ce territoire.

Cette cérémonie 2017 a été ouverte par le clip « Ville de La Souterraine » que vous venez de découvrir, et j'y reviendrai tout au long de mon intervention. Ce clip conçu comme une carte d'identité de la Ville réalisé par Olivia Chatenet de l'agence Simplecomm sera mis en ligne sur le site internet de la commune dès demain matin.

Mon intervention sera une déclinaison des images et sera ponctuée par des témoignages de « grands témoins » qui situeront leur action, leur vision de la ville telle qu'elle était hier, telle qu'elle est aujourd'hui ou le sera demain... avec en filigrane le Millénaire de notre cité qui fera l'objet de ma conclusion.

Plus qu'un plaisir, c'est un réel honneur permettant aux élus municipaux et communautaires de vous accueillir à l'occasion de cette soirée des vœux.

Nous vous remercions toutes et tous, d'avoir, une nouvelle fois, répondu nombreux à cette invitation dans ce centre culturel Yves Furet pour vivre une présentation certes traditionnelle, mais dont la dimension de proximité, amicale, humaine n'échappe à personne.

Ce moment revêt une valeur particulière parce qu'il nous rassemble au-delà de nos fonctions, de nos sensibilités, de nos responsabilités, de nos engagements divers, pour nous rencontrer, vous informer, ce qui est l'objet essentiel.

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour votre fidélité qui rend hommage au travail des élus qui m'accompagnent dans l'accomplissement de la tâche qui nous est confiée.

Nous sommes fiers d'être au service de cette ville, de son territoire communautaire actuel, si je dis actuel c'est qu'un changement important est intervenu depuis le 1er Janvier dernier.

L'année 2016 s'éloigne... je souhaite partager avec vous cette réflexion déjà ancienne de la part de quelqu'un que l'on n'attend pas forcément sur ce terrain : Mr Walt Disney, réflexion qui est toujours d'actualité « la vérité est partout, le monde d'aujourd'hui vous montre le monde de demain ».

Cette maxime doit être notre ligne de conduite quel que soit notre niveau de responsabilité car nos concitoyens expriment souvent leurs inquiétudes, leurs craintes, leurs attentes mais aussi parfois leur lassitude, des critiques.

J'y suis souvent confronté, comme beaucoup d'entre vous présents dans cette salle, et il n'est pas toujours possible d'y répondre favorablement.

2017 va être marqué par des échéances électorales et je suis de ceux qui ne veulent se résoudre à accepter le désintérêt de trop d'électeurs, qui d'après certains serait devenu l'apanage de politiciens trop éloignés des réalités, avec des préoccupations d'égoïsme, sans aucune remise en question.

C'est cette vision de la politique que j'entends rejeter car j'ai la nette conviction que nos administrés ont un besoin de proximité, d'écoute, d'explications, en un mot de considération, que nous avons le devoir de leur apporter pour être reconnus dans nos fonctions.

Aussi mon action, celle des élus qui m'entourent ne doit être guidée que par la volonté de répondre aux défis, aux enjeux qui se présentent mais surtout de rester attentif aux conditions de chacune et chacun.

Tous ensemble, et je le dis souvent, notre rôle consiste à définir, décider, réaliser les projets que nos concitoyens attendent dès l'instant où ceux-ci sont réalistes et participent à la construction de l'avenir.

Les vœux, c'est traditionnellement le moment où nous évoquons le chemin parcouru l'année précédente, vous parler aussi de ce que pourrait être 2017, de nos objectifs, de nos projets, qui représentent les pages écrites du livre de ce territoire dont nous avons collectivement la charge.

On peut le regarder comme une prospective, observer les tendances, comme on le fait en matière de finance.

L'histoire de ce territoire ouvre une nouvelle et grande page avec le changement du périmètre de l'intercommunalité qui réunit les cantons du Pays Sostranien, du Pays Dunois et celui de Bénévent Grand Bourg représentant plus de 25 000 habitants.

Nous n'en sommes qu'aux prémices, et une étape essentielle se déroulera courant janvier avec le rassemblement de ses 62 délégués, l'élection d'un président, et dans une seconde étape les vices présidents ainsi que quelques décisions apparaissant urgentes.

Le nouveau président aura rapidement à répartir leurs responsabilités, leurs attributions, arrêter la composition du bureau, celle du conseil de développement. Je sais que cette nouvelle carte n'est pas partagée par tous.

Je crois et j'espère beaucoup dans la capacité de ce nouveau territoire, rassemblant l'ex pays ouest creuse, à agir de façon mieux coordonnée, plus solidaire, plus puissante. Nul doute que mutualiser nos moyens sera l'un des objectifs essentiels à atteindre.

J'ai personnellement considéré que c'était une bonne évolution, mais elle doit s'inscrire dans un projet collectif et partagé en accompagnant le développement, la qualité de vie de cette partie du département qui a des atouts. A nous de les traduire au mieux de l'intérêt de tous.

Il faut travailler sur un vrai projet de territoire où chacun se retrouve, élus, citoyens, porteurs de projets. Il faut de l'ambition, il faut identifier ce que nous ferons ensemble à meilleur coût.

L'action publique est par essence collective et cette réforme va encore plus affirmer cette dimension, en clarifiant les rôles, en répartissant les responsabilités, en organisant et permettant les complémentarités, mais des complémentarités utiles et efficaces.

C'est dans cette vision de l'action publique au poste qui sera le mien, que je souhaite m'investir. Je referme cette parenthèse car dans les mois qui viennent il y aura beaucoup à faire, à décider.

Chacun de nos territoires s'est inscrit dans un contrat de ruralité. Enfin, la ruralité est vraiment reconnue et accompagnée, certes dans un cadre bien précis et défini par les textes qui l'accompagnent.

J'espère beaucoup dans les choix qui seront retenus afin de nous permettre de réussir, de progresser, de grandir. Ils devraient nous être communiqués rapidement, avec la signature du contrat dès que la nouvelle intercommunalité sera en place.

C'est dans cet esprit, que la communauté de communes du pays sostranien a décidé de se lancer dans la construction d'un plan d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Accompagné par un cabinet spécialisé, le travail avance à grands pas en prenant en compte les attentes de chacun, mais en respectant tous les critères réglementaires qui permettront sa mise en place.

Il reste encore un long chemin à parcourir mais nous sommes sur la bonne voie grâce à une forte implication des élus, des administratifs, de la Direction départementale du Territoire qui nous apporte une collaboration appréciée. Merci à eux.

Deux grands dossiers sont et seront prochainement à l'ordre du jour. Celui de la caserne des sapeurs-pompiers et de la brigade de gendarmerie. L'un et l'autre seront à engager le plus rapidement possible.

Pour le premier nous nous conformerons aux décisions du SDIS, poursuivrons notre travail collaboratif pour que demain nos sapeurs-pompiers puissent être installés dans des conditions de fonctionnement meilleures.

Deux étapes en 2017 avec l'installation provisoire de vestiaires sanitaires puis celle de reconstruction selon la décision du Conseil d'administration du SDIS classant la Souterraine comme première priorité.

Pour la gendarmerie, nous en sommes aux premières rencontres où se dessine l'orientation d'une nouvelle construction ayant pour première obligation la prise en compte de l'augmentation des effectifs, la nécessité de logements supplémentaires, de bureaux, de garages, etc.....

En avançant sur ces deux projets, j'espère que chacun y trouvera satisfaction et là encore je pense aux entreprises toujours très à l'écoute de nos objectifs, de nos projets, pour remplir leur carnet de commandes avec pour finalité l'emploi.

Cela n'a bien sûr aucun rapport avec les deux précédents sujets mais notre devoir est de nous saisir de tous les sujets quels qu'ils soient, dont celui de la fin de vie. Nous étions à une étape nécessitant de grands travaux sur le cimetière avec la prise en compte de la tendance de plus en plus actuelle qu'est la crémation.

En réalisant un jardin du souvenir, un columbarium de 40 places dans la nouvelle partie du cimetière, nous sommes en mesure de répondre aux demandes pour bon nombre d'années. Il reste encore à faire, aussi nous y poursuivrons un programme de rénovation des allées.

Sur ce dossier la DETR (Dotation d'équipements des Territoires Ruraux) nous a bien

aidés.

La vie de la commune c'est aussi les conditions de travail de son personnel. Aussi sur 2017 près de 250 000 euros seront consacrés aux bâtiments de nos services techniques, là encore une fois, avec la DETR, point sur lequel je reviendrai souvent.

Merci à l'Etat, à ses représentants en Creuse d'être attentifs à nos nombreux projets, à leur financement au titre de cette dotation, mais aussi sur d'autres lignes destinées à aider les communes.

Vous le savez Mme la Directrice de Cabinet, lorsque nous vous présentons des dossiers, nous les réalisons dans les délais impartis.

### **Diffusion du CLIP 1/5 : Patrimoine**

Notre cité est ancienne et j'y reviendrai dans ma conclusion.

L'église est depuis de nombreuses années l'une de nos préoccupations. Elle l'a déjà été durant les cinq années des travaux de consolidation de l'édifice pour plus de 3 millions d'euros.

La prochaine étape concerne son clocher actuellement recouvert par des bâches mais dont la durée de vie est devenue très incertaine. Là encore, cela nécessite la réalisation d'un programme de plus d'un million d'euros.

Nous avons déjà obtenu la subvention de 50% de la DRAC nous attendons celle du Département à hauteur de 17,5 % pour engager les travaux.

C'est un édifice qui coûte cher, il est classé, il est une des richesses de notre histoire, de notre patrimoine que nous avons le devoir de conserver dans le meilleur état possible.

Les différentes opérations de rénovation du centre-ville ont transformé la cité, en particulier la dernière réalisation qui a concerné la place d'armes avec ses halles primées au niveau national et depuis peu en région. Mais il reste encore des secteurs méritant une attention particulière.

C'est le cas de la Place du Docteur Émile Parrain face à l'ancienne Mairie, avec un projet

présenté il y a bientôt deux ans à ses riverains.

Mais les contraintes liées à l'obligation de fouilles archéologiques préventives nous ont amenés à différer son aménagement. Les fouilles viennent d'être effectuées en novembre dernier et à notre grand soulagement elles n'ont pas donné de résultats suffisamment intéressants, ce qui va permettre enfin de transformer cette place ancienne qui a, par le passé servi de foirail. Les plus anciens s'en souviennent.

La première étape consistera à l'enfouissement des réseaux, opération effectuée sous la maîtrise du SDEC (Syndicat Départemental des Energies de la Creuse). La programmation est fixée pour mars ou avril. Elle sera suivie immédiatement par l'aménagement prévu avec quelques adaptations mineures au projet initial.

Lors des manifestations, nous rendons hommage à des personnes largement reconnues dans différents domaines de la vie publique.

Nous venons de le faire en inaugurant une plaque en l'honneur de François Depresle concepteur de l'aménagement de la place du Marché, de ses halles en bois, couvertes de bardeaux de châtaigner. Sa réalisation a été effectuée avec sa consœur Architecte Madame Jugy.

La maladie l'a emporté bien trop jeune, il était un architecte reconnu en France et à l'étranger, il laisse beaucoup de traces de son talent. J'ai eu le plaisir de travailler avec Daniel Depresle son père dans ses fonctions d'élu, sa famille est connue, nous lui devons bien cette reconnaissance.

Nous honorerons prochainement un homme qui a marqué la vie sportive de la cité. Il a dû apprendre à nager à la moitié des sostraniens et s'est dévoué dans d'autres activités. C'est sur le site de l'étang du Cheix tout à fait approprié qu'en sa présence nous lui rendrons hommage : j'ai nommé Guy Wemelle.

Ce sera aussi, au printemps, que le giratoire de l'ancienne piscine recevra le nom d'un résistant décédé récemment. Il était la mémoire reconnue de la résistance, il était attaché à la Souterraine, présent dans les différents moments du devoir de mémoire. Il était incontournable d'honorer Marc Parrotin.

Parmi les grands événements de notre cité, et ils sont nombreux, le 23 décembre le marché de Noël avec plus de 180 exposants, ses animations, son succès populaire, en font un grand moment de plaisir pour petits et grands.

Cette année, il nous a fallu prendre d'importantes dispositions face au risque d'attentats, malheureusement toujours bien d'actualité. Vos services, Mme la Directrice de Cabinet, la gendarmerie, les pompiers, nos services se sont coordonnés pour mettre en place des dispositifs qui ont permis le bon déroulement de la manifestation qui a accueilli cette année encore entre 12 et 15 000 visiteurs.

Événement festif bien sûr mais qui concourt pleinement au dynamisme économique et commercial de la cité.

Je ne m'étendrai pas sur un autre sujet dont quatre partenaires ont la responsabilité, mais le dossier Trace de Pas reste l'une de nos grandes préoccupations. Je formule le vœu que ceux qui en ont la responsabilité, dont la ville pour un quart, trouvent les solutions qui assureront sa pérennité. Les dernières rencontres avec le Conseil Départemental devraient enfin définir son avenir serein.

Le grand projet du docteur Xavier Emmanuelli était formidable mais sa concrétisation un échec. Les 4 membres du GIP travaillent ensemble à trouver une réponse à l'utilisation de ce magnifique site en centre-ville entièrement rénové. Tous ceux qui l'ont visité sont impressionnés par la qualité de ce site.

### **Diffusion du CLIP 2/5 : Vie économique**

Dans l'actualité de la vie économique, il y a notre grand sujet d'inquiétude : GMS Industrie. Un dossier économique qui se trouve malheureusement une nouvelle fois sur le devant de l'actualité. Il concerne notre cité, son territoire, la Creuse, la Haute-Vienne, l'Indre.

Oui je le dis une nouvelle fois, car GMS Industrie est en très grande difficulté deux ans après sa reprise. Cette entreprise est actuellement en période d'observation et suivant l'évolution, son sort sera décidé par le tribunal de Poitiers dans les semaines qui viennent.



C'est un combat difficile où chacun, syndicats, Etat au plus haut niveau, élus avec comme chef de file Michel Vergnier Député, Préfet, région Nouvelle Aquitaine, Ministère de l'Industrie..... sont engagés. Une nouvelle fois l'actionnaire principal n'a pas respecté ses engagements .

Il faut espérer qu'une solution avec les donneurs d'ordres, en premier Renault et PSA, sera trouvée tout en recherchant la diversification, qu'un repreneur enfin sérieux saura conduire le savoir faire de cette entreprise .

Chacun dans ses responsabilités s'y emploie afin que les salariés découragés, meurtris, exaspérés reprennent espoir. Une nouvelle fois un combat est engagé

.

Tous ensemble il faut le gagner.

Cependant un sujet de satisfaction : dans sa compétence économique, la Communauté de Communes développe les outils pour attirer des activités diverses, (entre autre la Pépinière d'entreprises, maison de l'emploi et de la formation. MEFPOC...) donc de l'emploi. La Zone de la Prade en est un exemple avec sa première tranche prête à recevoir les porteurs de projets.

Sans faire de publicité, Mc Donald a ouvert ses portes le 21 décembre dernier, le conseil communautaire a validé déjà 5 ventes. Je pense que nous avons fait le bon choix en travaillant sur plus de 40 hectares de part et d'autre de la RN 145 pour y créer de l'activité donc de l'emploi.

Mais je le redis, le choix de ce secteur de la Prade répond à des besoins qui ne sont pas les mêmes que ceux offerts par le SMIPAC à la Croisière. Pour cette zone l'avancée concernant la création de la bretelle sera un formidable élément de son attractivité, certains l'attendent pour s'y installer.

Déjà le Relais s'y implante dans un bâtiment qui couvrira 4000 m2 avec création, dans une première étape, d'une quarantaine d'emplois.

Des ventes sont en cours, des projets avancent.

Même si c'est long, trop long, évitons toutes critiques, soyons optimistes pour demain, œuvrons tous pour sa réussite. Plus de cent emplois y sont déjà, d'autres vont venir, je suis

persuadé que le travail qui y est mené nous apportera beaucoup de satisfactions.

Mais ces développements doivent se conjuguer avec le nécessaire maintien du commerce de centre-ville. Pour cela nous conduisons un projet avec différents partenaires. Le recrutement d'un animateur de centre-ville sollicité dans l'appel à projet Massif Central, nous permettra de disposer de l'ingénierie nécessaire préalable aux décisions que nous aurons à prendre avec tous les partenaires concernés.

S'appuyant sur notre dossier AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt), venant compenser en partie notre désillusion de n'avoir pas été retenus dans l'appel à projet, nous avons le devoir de trouver les mécanismes pour maintenir un centre - bourg attractif.

Pour les fêtes de fin d'année deux commerces éphémères associatifs se sont installés. Ils seront peut-être les prémices d'une incitation à occuper les magasins actuellement vides avec l'espoir de création de nouvelles activités ?

### **Diffusion du CLIP 3/5 : Vie associative**

Chacun connaît le dynamisme associatif dans les communes et à la Souterraine qui dispose de très nombreuses activités. J'y avais consacré l'essentiel de mon intervention dans de précédents vœux. D'une manière générale nous leur apportons un soutien administratif (pôle animation) technique, financier nécessaire et renouvelé.

Cette richesse, construite grâce au bénévolat, est l'une des actions principales permettant à chacun de trouver le ou les secteurs qui l'intéresse. Elle se traduit presque chaque semaine par une ou plusieurs manifestations dans tous les domaines. C'est ce qui rend une cité vivante et attractive.

L'implantation de City stades sur les deux quartiers d'habitat social (cité route de Versillat et cité du Puycharraud) ont été décidés avec un double objectif : répondre aux jeunes populations de ces quartiers pour leur offrir un complément de terrains de jeux, mais aussi en raison de leur emplacement très proche de deux groupes scolaires, ce qui permet une utilisation dans le cadre des rythmes scolaires .

En 2017, des travaux sur le gymnase de la Parondelle et sur les tennis couverts

participeront à la rénovation de deux installations sportives très utilisées, qu'il convient de maintenir en état et aux normes actuelles.

Enfin, depuis le 4 Janvier 2016, le nouveau centre aquatique fonctionne, un investissement de la Communauté de Communes de près de 10 millions d'euros.

Le public, le club nautique, les scolaires d'un très large secteur se sont appropriés cet équipement comprenant trois bassins, un hammam-sauna-jacuzzi, des installations extérieures pour la belle saison ( Pentagliss) etc.

Il faut souligner l'accord financier intervenu avec le pays Dunois et celui de Bénévent Grand Bourg afin que les tarifs soient les mêmes sur ces territoires.

Inauguré par monsieur Patrick Kanner, Ministre des Sports, c'est un outil indispensable à l'apprentissage de la natation. Il développe depuis septembre de nouvelles activités, certaines avec des listes d'attentes, point qu'il nous faudra résoudre.

Il faudra sans doute attendre l'exercice 2017 pour connaître la réalité des restes à charge, mais nous savons bien que, comme pour la piscine Caneton, comme partout en France, ce type d'équipement est toujours déficitaire, mais il faut l'entendre comme élément structurant, attractif d'un large territoire.

#### **Diffusion du CLIP 4/5 : Vie scolaire**

L'éducation, la formation préparent l'avenir de nos jeunes afin qu'ils entrent le mieux possible dans la vie active. Même si ce n'est pas de notre compétence, je souhaitais vous parler de notre cité scolaire Raymond Loewy forte de plus de 1100 élèves, avec spécificité BTS design, le seul établissement public de ce type dans le vaste territoire de la nouvelle aquitaine.

Je sais que son vice-président chargé des lycées a découvert et surtout apprécié cet établissement, ces formations uniques sur son secteur, qu'il sera très attentif à ses besoins pour son développement.

A cet instant, je salue l'accord intervenu récemment avec la Présidente du Conseil Départemental et la Région pour conclure un engagement attendu de longue date sur sa

restructuration. Le pré-programme a été présenté, la prochaine étape sera le 12 janvier prochain avec le choix dans le cadre du concours d'architectes.

Environ 13 millions d'euros seront nécessaires, mais Il restera encore à engager un programme sur d'autres secteurs : en particulier des BTS et de l'Internat.

C'est déjà une première grande étape que nous soutenons et accompagnerons sur les espaces publics à proximité, où la circulation, le stationnement, la sécurité devront trouver des réponses appropriées.

Merci aux décideurs d'avoir pris en compte la nécessaire restructuration au profit des collégiens, des lycéens. Même si le programme sera long à réaliser, nous sommes sur la bonne voie.

Il y a aussi la volonté pour les formations BTS d'ouvrir de nouvelles sections aux côtés de celles excellentes, qui existent. Accueillir des étudiants dans notre cité c'est aussi toute la vie économique qui s'en ressent.

Raymond Loewy grandit régulièrement. Merci à ceux qui s'investissent pour cela.

Tout ce qui est du secteur des écoles primaires par contre est de notre compétence.

Attendue depuis plusieurs années, la création d'une cantine à l'école maternelle des Fossés des Canards sera une avancée importante permettant aux enfants de rester sur place pour prendre leurs repas. Plus de déplacement à Tristan l'Hermite en car, c'est du gain de temps, de la sécurité, du confort.

Les travaux sont largement engagés et dès son achèvement prévu au printemps prochain elle entrera en fonction.

Conformément à la loi nous avons mis en place les rythmes scolaires qui fonctionnent bien grâce à un encadrement communal et associatif. J'en ai parlé plus haut, la création des deux City stades à proximité des deux groupes scolaires et la prochaine transformation de la ludothèque seront des outils qui favoriseront l'exercice des rythmes scolaires en offrant de nouvelles possibilités.

L'apprentissage de la vie démocratique avec notre Conseil Municipal enfants et Conseil Municipal jeunes est un échange qui nous permet de prendre en compte leur vision, de découvrir les attentes de leur âge et pour nous de leur donner des éléments sur ce qu'est la citoyenneté et la vie publique.

Chacun s'y retrouve, chacun apprend de l'autre. Travailler avec eux est un réel plaisir.

### **Diffusion du CLIP 5/5 : Environnement et bien-vivre**

Dans ce dernier chapitre sur nos engagements quelques dossiers d'importance :

La Maison de la Solidarité en cours de travaux sera en 2017 un lieu social fonctionnel mieux adapté pour recevoir les publics en difficulté. Cette réalisation à destination du Secours Catholique, de la Croix Rouge et l'Association Familiale est engagée depuis un mois.

Bien sûr je n'oublie pas le Secours Populaire qui s'étendra sur la totalité de l'ancien bâtiment qui, lui aussi, fera l'objet d'une rénovation.

Je salue le travail de ces associations ainsi que celui des Restos du cœur implantés à Tristan L'Hermitte. Ils apportent du réconfort à travers leurs différentes actions essentielles dans notre société actuelle.

J'en profite pour les remercier aussi pour leur implication, leur action aux côtés du CADA (Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile) envers des publics qu'ils soient immigrés, réfugiés, demandeurs d'asile.....

Avec l'implication de Creusalis pour des logements, de l'Inspection Académique pour la classe d'enseignement, en particulier l'enseignement du français pour les enfants, nous rassemblons les conditions nécessaires pour leur accueil ce qui est une valeur humaniste voulue par la municipalité, partagée par les associations nombreuses à intervenir.

Je ne peux citer tous ceux qui s'investissent pour leur intégration, ils sont nombreux et je les en remercie.

Juste quelques mots sur l'accessibilité, le programme de 200 000 € par an est arrêté, engagé. Vous avez pu voir que le programme de rénovation de l'hôtel de ville a débuté.

L'accessibilité aux services administratifs sera entièrement revue, de même que celle des services du Trésor Public situés dans ce bâtiment, mais qui comptera maintenant une entrée séparée. Chaque année nous réaliserons le programme arrêté, pour répondre aux attentes légitimes des différents publics concernés. Là encore 2,5 millions devront y être consacrés.

Ce point me conduit à évoquer Ti hameau, un concept innovant destiné à offrir des logements adaptés à des personnes ayant un handicap moteur profond. Le désengagement constaté du promoteur a conduit Creusalis à dénoncer la convention mais grâce à différentes volontés l'esprit initial en est conservé. Les 8 logements concernés sont occupés dans un ensemble sur 2 niveaux en respectant la mixité voulue au départ. Merci aux différents engagements ayant permis cet accueil.

Souvent des questions sont posées sur le devenir du bâtiment qui accueillait le cirque VALDI. Le projet de bâtiment récréatif, dancing est sur les rails, les travaux de transformation sont engagés, la vente en Crédit bail aux porteurs de projet est signée, l'ouverture est prévue au printemps prochain. Souhaitons leur pleine réussite.

Assainissement, gestion de l'eau sont des sujets d'actualité à la Souterraine. En ce qui concerne l'assainissement l'étude globale sur la cité s'achève et une première tranche sera réalisée au printemps entre le Bois Bimby et l'espace de l'écluse. Plusieurs exercices seront nécessaires pour une totale remise à niveau de l'ensemble de nos équipements.

Un débat a eu lieu avec des volontés différentes. Un choix a été effectué, celui que j'ai considéré comme étant une transition avant le transfert de la compétence à la communauté de Communes en 2020.

A partir de cette date les 62 délégués représentant les 44 communes auront la lourde charge de définir le meilleur mode de gestion.

Pour l'instant la concession, celle que nous pratiquons depuis 25 ans a donné toute satisfaction, elle est reconduite par un nouvel appel d'offre. En attendant cette date de 2020 je

suis de ceux qui souhaitent que la sécurité, le prix, la compétence, apportent toutes satisfactions aux administrés.

Le besoin de logements, en particulier sociaux, est évident, toutes les demandes ne sont pas satisfaites.

Les projets sur la Prade et à la Croisière, avec l'installation du Relais, entraîneront demain de nouveaux besoins. La construction de 20 logements à la Jéraphie complétée par la création de 9 lots pour maisons individuelles sera une première réponse. Peut être, si Creusalis y montre intérêt, que les 10 logements de la gendarmerie actuelle seront une réponse sur ce territoire qui gagne des habitants.

Mais il faudra encore et toujours travailler avec tous les partenaires pour trouver les meilleures solutions répondant à l'accueil de nouvelles populations.

Les jardins partagés sont maintenant en régime de croisière, c'est un succès qu'il nous faudra reproduire en d'autres lieux, c'est une demande à prendre en compte.

Enfin, un sujet important, essentiel, une priorité à engager très rapidement, concerne les professions médicales et paramédicales. L'étude conduite par le pays est, en ce qui concerne notre communauté de Communes, très positive.

Je résume en vous indiquant qu'une vingtaine de professionnels de ce milieu sont intéressés par une Maison de Santé, que des médecins locaux sont très engagés dans la construction du projet de santé, condition indispensable pour les agréments, les subventions. Un groupe travaille sur un cahier des charges afin de définir au mieux les besoins.

Dès ces étapes franchies il sera nécessaire que la communauté de communes s'engage rapidement sur le projet immobilier inscrit dans une compétence facultative.

Avec le corps médical nous avons l'obligation de réussir, d'avancer rapidement pour tout un territoire.

Bon nombre de nos concitoyens sont en difficultés car un premier départ en retraite fin 2016 a été traumatisant pour beaucoup car les autres cabinets sont à saturation. De plus,

d'autres départs en retraite sont programmés à brève échéance.

J'aurais pu évoquer d'autres dossiers en cours, à l'exemple de celui qui nous a été notifié concernant les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte dont nous avons été Lauréat en juillet dernier.

Une première enveloppe de 500 000 € sera affectée prioritairement aux projets liés à la mobilité sous toutes ses formes, nous attendons aussi le contrat de ruralité en cours de validation, devant être signé au 1er trimestre

A ce stade de mon intervention je souhaite remercier tous les partenaires qui nous apportent leur soutien dans l'élaboration de nos actions et bien sûr dans leur financement. Ce message, je l'adresse en particulier à Monsieur le Préfet de la Creuse, son Secrétaire Général, Sous-Préfet de notre arrondissement, Madame Directrice de Cabinet, les collaborateurs car je sais qu'ils portent une attention particulière à la seconde ville de la Creuse en l'accompagnant financièrement à travers les différentes sources possibles.

Sans cela nous serions limités dans nos investissements. Je le sais, comme je l'ai déjà indiqué plus haut, les entreprises sont attentives aux projets qui se réalisent sur la cité car pour eux ce sont des chantiers à venir.

Je suis aussi avec attention dans ma fonction de président du conseil de surveillance l'avancée de la construction de l'EHPAD, représentant douze millions d'euros de travaux. Elle se trouve dans sa dernière tranche, encore quelques mois et nous aurons un ensemble entièrement neuf.

Les résidents disposeront alors d'un ensemble moderne, fonctionnel, un cadre de vie que je leur souhaite le plus agréable possible. De la petite enfance au « bien vieillir », soyons des acteurs attentifs à tous les besoins.

J'ai gardé le déroulement habituel de mon discours en tentant de vous informer sur les actions engagées et celles à venir sur ce territoire, en évoquant le passé récent mais surtout ce qui sera notre engagement sur l'année qui s'ouvre. Je n'ai pas abordé tous les sujets, je suis déjà assez long, même si les images et votre position assise vous permettent de mieux me supporter.



Il y a des perspectives, des chemins qui restent à emprunter. Chacun peut y trouver sa place, dans ses responsabilités, dans son utilité, dans sa citoyenneté. C'est la manière de servir que nous avons, que nous aimons, afin de continuer d'avancer ceci malgré certaines difficultés.

Ensemble, faire corps et faire lien est, après la santé, la meilleure chose qu'on puisse se souhaiter.

Servir, sans s'asservir ni se servir doit être l'ambition pour laquelle nous devons être acteur avec humilité.

A l'heure où les financements se font de plus en plus rares, où ce territoire, comme d'autres, se trouve confronté à des choix, le contexte nécessite des efforts pour poursuivre notre développement. Il nous faut rester unis et solidaires. C'est un message que je délivre chaque année.

Faire mieux avec moins, sans augmenter les impôts locaux, afin de poursuivre notre tâche dans le respect des valeurs de courage, d'honnêteté, de solidarité, de franchise et de transparence doit être notre ligne de conduite.

Pour conclure permettez-moi avec cœur, avec la même passion, de vous souhaiter, avec mes collègues, une bonne et belle année 2017.

A un de nos jeunes élus qui me demandait dernièrement ce qu'il fallait pour devenir Maire, je lui répondais : « il faut aimer sa ville, son territoire, aimer les gens, le reste je l'ai appris »

Mais avant de donner la parole à Mme la Directrice de Cabinet, je souhaiterais ce soir, vous associer à un événement que nous aurons la chance de partager cette année. En effet, notre cité qui avait déjà bien des atouts va devenir millénaire !

Comme je le dis dans l'édito du programme qui vous a été distribué à l'entrée, si en 1017 la ville de La Souterraine n'existait pas encore si ce n'est sans doute qu'au travers de quelques huttes et d'un mausolée gallo-romain sur la colline occupée aujourd'hui par le cœur historique, elle est, en 2017, résolument tournée vers l'avenir dans une réelle dynamique de

développement démographique, économique, touristique, culturelle, sportive...

Ce programme se décline en plus de 50 rendez-vous ... expositions, manifestations sportives ou culturelles, spectacles, concerts, colloques, créations éphémères, festival, cinéma, etc... soyez nombreux à partager ces moments avec nous !

Aussi c'est avec une grande fierté que j'ai l'honneur de déclarer ouvert le MILLENAIRE de la Ville de La Souterraine !

Bonne année à toutes et à tous.

Je vous remercie